

**Société Anonyme**  
**ANDRÉ CITROËN**  
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>.

**METHODES REPARATIONS**

Le, 1er Septembre 1967

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

## NOTE D'INFORMATION N° 38

### VEHICULES « D » TOUS TYPES

#### ELECTRICITE

##### Câbleries avant

Lors du remplacement d'une câblerie avant sur un véhicule sorti en Juillet 1967 comportant un alternateur, utiliser une des câblerie suivante prévue pour les véhicules sortis depuis Septembre 1967.

DESIGNATION	VEHICULE	NUMERO
Câblerie avant	DJF - 0°	DJF 511-23 s
Câblerie avant	DJF - 5°	DX 511-9 c
Câblerie avant	DV - 0°	DV 511-35 j
Câblerie avant	DV - 5°	DV 511-35 g
Câblerie avant	DX - DJ	DX 511-44 z
Câblerie avant	DY - DL	DY 511-44 d

1° / Sur les véhicules avec phares à iode, utiliser sans modification, le faisceau correspondant au type de véhicule.

2° / Sur les véhicules DX - DJ - DY - DL, sans phare à iode :

- a) Condamner les deux fils d'arrivée au bouton 40, repère jaune 23 et jaune 21 (opération DX 510-1 a) ou au bouton 38 repère jaune 23 et jaune 20 (opération DY 510-1 a).
- b) Condamner les huit fils d'arrivée aux relais 21 et 22 (opération DX 510-1 a) repères :  
Noir 2 - Blanc 24 - Jaune 23 - Mauve 35 pour le relai 21  
Noir 2 - Blanc 25 - Jaune 23 - Mauve 35 pour le relai 22  
ou les huit fils d'arrivée aux relais 19 et 20 (opération DY 510-1 a) :  
Noir 2 - Blanc 24 - Jaune 23 - Mauve 35 pour le relai 19  
Noir 2 - Blanc 25 - Jaune 23 - Mauve 35 pour le relai 20.

3° / Sur véhicules DJF - DLF - DV, sans phare à iode :

- a) Condamner les deux fils d'arrivée au bouton 35 (opération DV 510-1) repères :  
Jaune 21 et Jaune 20.
- b) Condamner les huit fils d'arrivée au relais 19 et 20 (opération DV 510-1) repères :  
Noir 2 - Blanc 22 - Jaune 21 - Mauve 24 pour le relai 19  
Noir 2 - Blanc 23 - Jaune 21 - Mauve 24 pour le relai 20.

